



# MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – FEVRIER 2020



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : [info@perly-certoux.ch](mailto:info@perly-certoux.ch) - Site internet : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)



**Horaire d'ouverture:**

**Lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – Mardi 9h-12h00 - jeudi et vendredi 8h30-12h00**

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



**Police municipale :** Route de St-Julien 122, 1228 Plan-les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,  
Téléphone : 022 884 64 50

**Police cantonale :** Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13  
Téléphone : 022 427 66 00

**En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.**



**Relais social communal :** tél. 022 721 02 66

## DATES DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2020

**Judi 20 février ; 19 mars ; 30 avril ; 14 mai ; 25 juin ; 17 septembre ; 29 octobre ; 19 novembre ; 17 décembre**

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) > Politique > Conseil municipal > Séances

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2<sup>e</sup> étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

## ACTUALITES COMMUNALES

### OUVERTURE D'UNE CRECHE A PERLY – PARENTS INVITES A VERSOIX

Pour *Little Green House*, partenaire de la commune, l'ouverture d'une nouvelle crèche à Perly-Certoux est son plus grand projet pour cette année 2020, et son équipe travaille avec beaucoup d'énergie sur toute la préparation.

Plusieurs familles ont déjà contacté *Little Green House* et des premières visites ont eu lieu à Versoix, dans l'autre crèche que *Little Green House* pilote sur le canton de Genève.

**Pour les familles de Perly-Certoux désireuses d'inscrire leur(s) enfant(s) à Perly, Barbara Lax, directrice et fondatrice de Little Green House, les invite à visiter la crèche de Versoix (route de Suisse 162), lors de deux soirées Portes ouvertes qu'elle organise à le 13 février ou le 18 mars 2020, à 18h30.**

Pour Mme Lax, une visite dans une crèche existante est le bon moyen de présenter la structure de la crèche, les personnes qui entourent les enfants et leur façon de travailler.

En préparation de l'ouverture de  
**Little Green House à Perly-Certoux**  
en automne 2020, nous vous invitons à des  
**Soirées d'information**  
le 13 février et le 18 mars, à 18h30  
sur notre site de Versoix: Route de Suisse 162, 1290 Versoix  
Pour vous inscrire, veuillez envoyer un e-mail à [new@littlegreenhouse.ch](mailto:new@littlegreenhouse.ch)  
Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

**Merci de vous inscrire : [new@littlegreenhouse.ch](mailto:new@littlegreenhouse.ch)**

## DEUX MERITES COMMUNAUX EN 2019

Sur proposition d'habitants, le Conseil administratif a attribué deux Mérites communaux pour l'année 2019. Ils recevront leur mérite dans le cadre d'une manifestation communale, en 2020.

**Sylvane Chabbey**, ancienne postière de Perly-Certoux, est active dans de nombreuses associations communales et au sein de l'unité pastorale « Les Rives de l'Aire ». Elle assure l'intendance de la Chapelle St-Jean-Baptiste, qu'elle ouvre volontiers à toutes et tous, dans un esprit qui transcende les religions.

L'organisation de la kermesse catholique, qu'elle pilote, doit beaucoup de son succès à son énergie communicative !



Sylvane Chabbey,  
Mérite communal  
2019

**Louis Portier**, ancien employé communal, a été très actif au sein de la Cie des sapeurs-pompiers de Perly-Certoux.

Toujours présent aux manifestations communales, il organise, avec son épouse Suzanne, une réception sympathique à l'occasion de l'Epiphanie en invitant tous les habitants de la commune et en récoltant des sous pour la « Thune du cœur. »

Les Portier sont une ancienne famille de Perly.



Louis Portier, Mérite  
communal 2019

## CHEQUE COMMUNE DES TPG : VALABLE AUSSI POUR LE LEMAN EXPRESS EN ZONE 10

Le Chèque commune des TPG est parvenu ces jours dans les foyers des jeunes de la commune concernés par cette offre (6 ans-24 ans révolus). Attention ! Pour être valable, le document doit être conservé et présenté dans sa totalité (courrier et chèque) au guichet des TPG.

- Sa valeur est de CHF 100.-, à faire valoir n'importe quand dans l'année 2020, lors de l'achat ou du renouvellement d'un abonnement en transports publics. A relever que l'abonnement Tout Genève donne accès au Léman Express dans le périmètre de la zone 10.

C'est la commune qui offre cette subvention aux jeunes de la commune.

## PLAN DE DENEIGEMENT COMMUNAL

La commune déneige, la nuit et/ou en **priorité 1**, le parcours des bus ainsi que les routes principales. Certaines routes sont salées alors que d'autres ne le sont pas, conformément

aux recommandations cantonales et fédérales incitant les communes à faire un usage restreint du sel. Les routes salées sont le parcours des bus, les routes à déclivité importante ainsi que les carrefours et points stratégiques.

Au petit matin et/ou en **priorité 2**, les trottoirs et arrêts de bus sont déneigés et salés.

Les routes secondaires sont déneigées en **priorité 3** et les chemins vicinaux, ainsi que le cimetière le sont en **priorité 4**.

Durant la période scolaire, le préau et le parking de l'école sont déneigés et salés en **priorité 1**.

Le plan de déneigement peut être consulté dans les panneaux d'affichages officiels.

**La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.**

Le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.



## CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'OFFICE D'ETAT CIVIL DE PLAN-LES-OUATES

L'arrondissement de l'état civil de Plan-les-Ouates (route de St-Julien 120, 1228 Plan-les-Ouates), auquel la commune de Perly-Certoux est rattachée, change d'horaires.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il accueille le public aux heures suivantes : **Lundi : fermé ; Mardi-Mercredi : 8h-12h / 13h30 – 16h30 ; Jeudi : fermé ; Vendredi : 8h-12h / après-midi fermé.**

Pour mémoire, certains actes d'état civil peuvent être commandés en ligne depuis le lien suivant : <https://www.plan-les-ouates.ch/pages/commande-en-ligne-dactes-detat-civil>

## PERMANENCE DES IMPOTS

La « Permanence Impôts 2020 » (remplissage de déclarations d'impôts simples pour l'année 2019), s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne (dont Perly-Certoux), sera à disposition du 3 février au 30 avril 2020.

Les formulaires sont à récupérer au

**Centre d'action sociale de Bernex**  
**313, rue de Bernex, 1233 Bernex**  
**Téléphone : 022 420.39.30.**

ou sur le site internet de la mairie : [www.perly-certoux.ch/Administration/Prestations administratives](http://www.perly-certoux.ch/Administration/Prestations_administratives)

Une participation financière de Frs 35.- sera demandée par déclaration.

### Marche à suivre

- 1) Récupérer le formulaire au CAS de Bernex (rue de Bernex 313, tél. 022 420 39 30 ) ou sur le site internet [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch), y noter ses coordonnées, celles de ses enfants à charge, et y joindre les documents demandés.
- 2) Payer CHF 35.- auprès de la réception de la [mairie de Bernex](http://www.perly-certoux.ch).
- 3) Déposer son dossier à remplir et ses documents au CAS de Bernex.
- 4) Venir récupérer sa déclaration remplie au CAS de Bernex deux semaines plus tard (sauf informations contraires transmises personnellement par téléphone).
- 5) Contrôler, signer et envoyer soi-même sa déclaration à l'administration fiscale.

## TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, exerçant une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale sur la commune de Perly-Certoux ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative sur le territoire communal par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable), sont tenues de s'annoncer à la Mairie en vue de l'assujettissement à la taxe professionnelle régie par la loi sur les contributions publiques (LCP, art. 301 à 318c) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (RDLC, art. 12a à 13a).

Pour s'annoncer et pour toute demande, par e-mail : [taxe@perly-certoux.ch](mailto:taxe@perly-certoux.ch), ou par courrier à la mairie.

## MÉDAILLES DE CHIENS 2020

Les médailles de chiens 2020 sont disponibles à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique "détenteurs de chien" pour l'année en cours;
- carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

**La médaille devra être obtenue avant le 1er avril 2020**

information sous : [www.ge.ch/chien](http://www.ge.ch/chien)

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de les promener sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles ainsi que leurs préaux. (Règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01)

Nous remercions des détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen des sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune et les jeter dans la plus proche poubelle.

Loi sur les chiens M 3.45 article 21

# ENVIRONNEMENT 2020

## LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



**Levées des déchets encombrants**  
Samedi 14 mars



**Levée des déchets verts de jardin**  
Chaque lundi



**Levées de verre**  
Mardi 25 février  
Mardi 31 mars



**Levées de papiers et cartons**  
Mardi 25 février  
Mardi 31 mars

Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2<sup>e</sup> mardi du mois.



**Levée des déchets de cuisine**  
Chaque jeudi après-midi

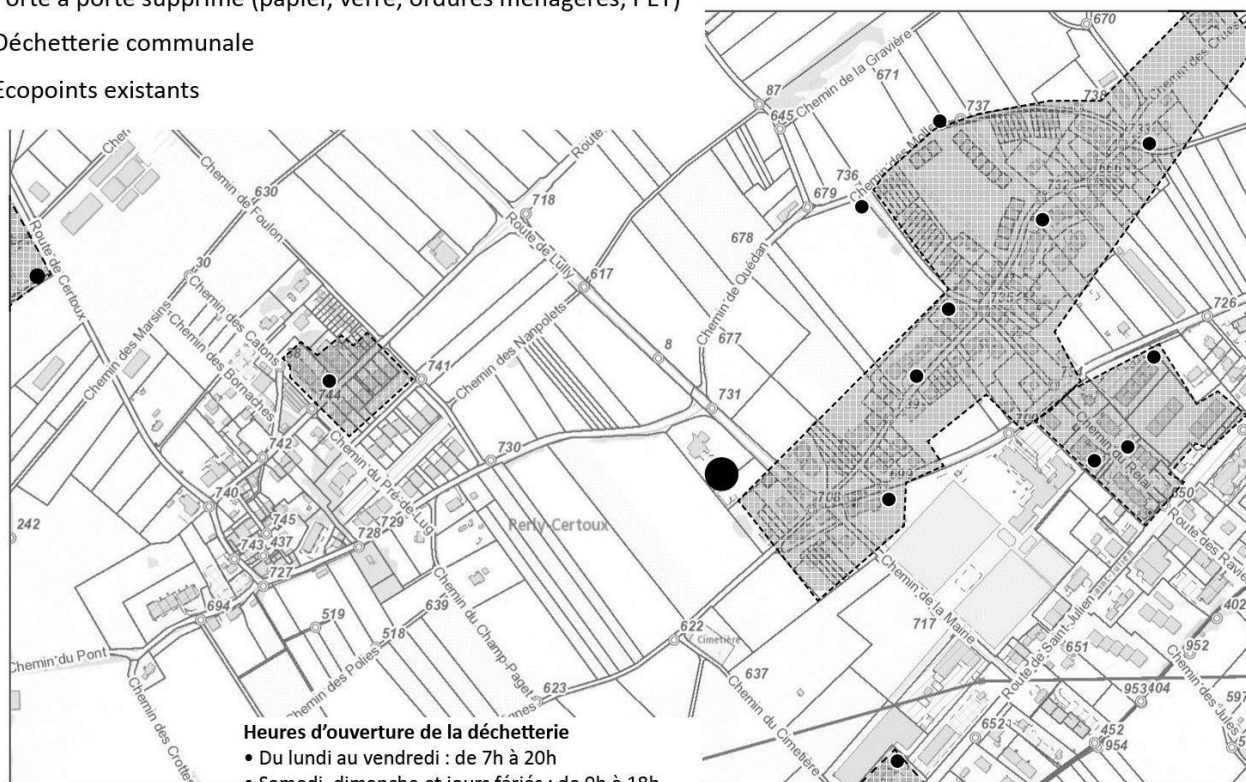
**Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.**

### ZONES DESSERVIES PAR DES ÉCOPOINTS

Porte à porte supprimé (papier, verre, ordures ménagères, PET)

Déchetterie communale

Écopoints existants



**Heures d'ouverture de la déchetterie**  
• Du lundi au vendredi : de 7h à 20h  
• Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 18h

Pour la satisfaction de tous, la déchetterie et les écopoints doivent rester propres.

**Si les bennes de la déchetterie communale sont pleines, merci d'aller déposer vos déchets dans l'un des Espaces de récupération de votre choix, ouverts également le dimanche (fermé le lundi).**

**ESREC =** ESpaces de REcupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon  
Rte d'Aire la Ville  
1233 BERNEX  
022.420.91.22

ESREC de la Praille  
Av. de la Praille 47  
1227 CAROUGE  
022.388.11.99

**Heures d'ouverture : Mardi à vendredi : 14h00 – 17h00, Samedi et dimanche : 10h00 – 17h00**

**Les ESREC sont cantonaux, pour toute information à leur sujet : Info-Service, tél. 022 546 76 00**